



Le Foyer Socio Educatif

publié le 15/01/2012

Le Foyer Socio-Educatif est une association régie par la loi de 1901. Elle est gérée et animée par des bénévoles dans l'enceinte du collège.

Son rôle est de gérer des activités pour améliorer la vie des élèves au collège et de participer aux oeuvres d'entraide et de solidarité. Le FSE ne participe en aucun cas aux dépenses d'enseignement et ne prend en charge que ses adhérents.

Elle regroupe tous les élèves du collège qui désirent en faire partie. Les enseignants, le personnel et les parents d'élèves peuvent y participer.

Les familles ont le libre choix d'adhérer mais tous les élèves sont concernés par le FSE. Il faut aussi savoir que pour participer à un club, l'adhésion est obligatoire.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.